



devenez mécène du THV

Le mécénat individuel, un engagement personnel citoyen.

Spectateur occasionnel ou compulsif, vous êtes attaché au THV et à ses actions. Vous souhaitez vous engager à nos côtés, c'est désormais possible grâce au mécénat individuel.

Faites un don pour soutenir le projet du THV :

- soutenez la création et la diffusion
- participez à la production de spectacles
- favorisez l'accès à l'art et à la culture
- encouragez les programmes d'actions culturelles et d'éducation artistique
- accompagnez l'accessibilité à tous les publics
- contribuez au rayonnement culturel du territoire
- partagez votre passion pour le spectacle vivant

Qu'est ce que le mécénat ?

C'est le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou une personne pour l'exercice d'activités présentant un caractère d'intérêt général. Le mécénat est différent du parrainage (ou sponsoring) qui est une démarche commerciale. Souvent associé aux entreprises, le mécénat est aussi ouvert aux particuliers. Le mécénat individuel permet à chacun de témoigner de son soutien à l'aventure singulière du THV.

Devenir mécène en 3 étapes :

1. Vous déterminez le montant de votre don (minimum 20€)
Pour rappel : vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de son montant (dans la limite de 20% du revenu imposable)

Montant du don	Déduction fiscale	Coût final
50€	33€	17€
100€	66€	34€
300€	198€	102€

2. Vous remplissez le bulletin de souscription que vous déposez à la billetterie ou envoyez par la poste.
3. Vous joignez votre chèque à votre courrier ou effectuez un virement.

Contact :

Agathe Blondel - administratrice
02 41 96 96 32 - a.blondel@thv.fr



je souhaite devenir mécène du THV

Bulletin de souscription // à partir de 20€

Informations strictement confidentielles et à l'usage exclusif du THV de Saint-Barthélemy-d'Anjou

Montant de votre don :
(en toutes lettres)

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : ville :

Tél. : e-mail :

~~~~~

**Envoyez ou déposez ce bulletin et votre don (chèque ou virement) à :**

THV - Théâtre de l'Hôtel de Ville

1 rue Jean Gilles - CS 40009 - 49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou

>> **chèque** à l'ordre du Trésor public (possibilité de versement en plusieurs fois)

>> **virement bancaire** - objet : MECENAT THV ST BARTH

Nos coordonnées bancaires:

RIB : 30001 00127 E4930000000 28

IBAN : FR35 3000 1001 27E4 9300 0000 028

BIC : BDFEFRPPCCT

**Nous vous adresserons la confirmation d'enregistrement de votre don accompagnée de votre reçu fiscal.**

Je ne souhaite pas recevoir de reçu fiscal  
(déduction fiscale de 66% de votre don dans la limite de 20% de vos revenus)

~~~~~

Date et signature :

merci pour votre soutien